Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tremblements de terre sont encore à l'étude ; l'année géophysique internationale, au cours de laquelle les navires de nombreux pays prendront des mesures à de multiples points du globe, contribuera sans doute à compléter l'étude de la fissure et à en préciser la relation avec les secousses sismiques. L'existence d'une fissure coupant le globe en deux et séparant les principaux continents pourrait avoir beaucoup d'intérêt en ce qui concerne non seulement l'histoire, mais aussi l'avenir de notre planète.

GÉRALD WENDT (UNESCO).

Actualité

L'école et la « Semaine suisse »

Depuis 1919, il est de tradition de donner la possibilité aux jeunes, durant la Semaine suisse, de se familiariser avec l'une ou l'autre des activités productrices de notre pays. L'an dernier, la Semaine suisse a été en mesure, grâce à la collaboration de l'Association suisse d'économie forestière, de remettre aux écoles du pays une publication de valeur intitulée *L'Utilité des forêts*. Elle servait d'introduction au concours de composition consacré à la forêt et au bois, sujet d'un intérêt certain, autant du point de vue éducatif que de l'économie nationale.

Le concours de composition scolaire, organisé par la « Semaine suisse » et l'Office forestier central, a obtenu un beau succès. M. Jungo, inspecteur fédéral des forêts, a eu l'amabilité de nous faire savoir que le canton de Fribourg occupe le deuxième rang quant au nombre des travaux présentés, il nous a priés aussi de féliciter le Corps enseignant pour le travail accompli.

Le Secrétariat de la Semaine suisse a reçu 1708 travaux dont 545 rédigés en français.

*

Navigation sur le Haut-Rhin

Pour renforcer la position économique de l'Europe occidentale, la transformation du Haut-Rhin en voie navigable s'impose. Il rendra plus aisé le transport des marchandises lourdes, et hâtera l'utilisation des forces hydrauliques pour la production de l'énergie. Du Haut-Rhin, il faudra atteindre le Danube, ce qui peut se faire à moindres frais que la liaison Rhin-Main-Danube. La création de cette voie d'eau est indispensable si l'on veut conserver l'espoir d'une présence occidentale dans l'est européen. Les Russes, eux, ont déjà entrepris la construction d'une liaison Oder-Danube.

Voilà qui montre que la navigation intérieure n'est pas un rêve d'aimables utopistes ; les hommes d'affaires très avertis, et connaissant bien les problèmes de transport, affirment hautement la valeur économique des canaux.

Ce qui est valable pour le Rhin et l'Europe rhénane vaut aussi pour l'Europe du sud. Les cours d'eau, tout en fournissant de l'énergie, peuvent servir de traits d'union entre peuples voisins.

*

Prix littéraire français pour auteurs étrangers

L'Académie française vient d'instituer un prix annuel de 300.000 francs réservé aux auteurs étrangers d'œuvres de poésie ou de prose, en langue française.

*

Parcs nationaux en Finlande

Le Parlement finlandais a approuvé la création de douze réserves et de sept parcs nationaux dans le cadre d'une nouvelle loi sur la Protection de la nature. Les emplacements ont été choisis afin d'englober des paysages caractéristiques du pays — tourbières, forêts primaires, plaines sableuses — et de protéger diverses espèces animales : rapaces et oiseaux aquatiques, rennes sauvages, renards arctiques, castors, loutres et martres. (UNESCO.)

*

Baccalauréat « européen » à l'Ecole internationale de Luxembourg

Un baccalauréat « européen » reconnu par la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne, sanctionnera désormais les études à l'Ecole européenne de Luxembourg, dont le statut a été fixé par un accord signé récemment par les gouvernements de ces six pays.

*

A CERN : mise en marche du synchro-cyclotron

Le synchro-cyclotron de l'Organisation européenne pour la Recherche nucléaire, dont le siège est à Meyrin, près de Genève, est aujourd'hui en plein fonctionnement. En annonçant cette nouvelle, le professeur C. J. Bakker, directeur général du CERN, a dit qu'après plus de deux ans de travail intensif au laboratoire de Meyrin, on a procédé récemment à des essais de fonctionnement de l'accélération au maximum de son énergie qui est de 600 millions d'électron-volts.

Le synchro-cyclotron du CERN est l'un des trois plus grands accélérateurs de ce type dans le monde. Des machines un peu plus grandes sont en fonctionnement au Laboratoire de radiation de l'Université de Californie, à Berkeley, et à l'Institut pour la Recherche nucléaire de Dubno, près de Moscou.

Le second accélérateur du CERN, un gigantesque synchrotron à protons de 25 milliards d'électron-volts, sera achevé vers la fin de l'année 1960.

Les deux appareils sont destinés à l'étude du caractère fondamental de la matière, ou, plus exactement, à l'analyse des particules mystérieuses qu'ils peuvent eux-mêmes engendrer, et des forces en jeu.

Douze pays européens participent aux frais de l'entreprise, mais des savants originaires de pays qui ne sont pas membres du CERN peuvent également prendre part aux travaux de recherches. Les résultats de ces travaux sont à la disposition de savants du monde entier. (UNESCO.)